

27 jan 2017 -13:32

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2017

Participation de militaires belges à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lituanie

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de militaires belges à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lituanie en 2017.

La présence avancée renforcée (*enhanced Forward Presence* - eFP) s'inscrit dans le cadre des mesures annoncées par l'OTAN en juillet 2016 lors le sommet de Varsovie. Préoccupés par leur sécurité collective sur leur flanc oriental, les alliés se sont accordés sur une présence avancée renforcée en déployant quatre battle groups multinationaux dans les Etats Baltes et la Pologne. L'OTAN vise ainsi à renforcer sa position défensive et dissuasive.

La Belgique participera à l'eFP avec une capacité de transport logistique composée en moyenne de 90 militaires, de janvier à décembre 2017. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les pays du Benelux. A partir de juillet, l'effectif de l'unité belge sera réduit d'environ 16 postes, suite à la reprise de certaines missions de transport par le Luxembourg.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>